



Bulletin municipal

Municipalité de Lac-des-Aigles Volume 10 Numéro 3 Septembre 2018

73, rue Principale C.P. 69, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0

Téléphone : (418) 779-2300 Télécopieur : (418) 779-3024

Courriel : info@lacadesaigles.ca

MOT DU MAIRE

Quel été incroyable nous avons eu ! Maintenant il faut faire place à ceux qui apprécient l'automne. Ils sont nombreux : les jardiniers et les fermiers qui récoltent les fruits de leurs efforts, les amoureux de la nature vont s'émerveiller devant les paysages multicolores qui arrivent, les chasseurs eux, espèrent cette période depuis une année, les parents qui retournent leurs enfants à l'école apprécient aussi cette période de l'année. Pour toutes ses raisons quand on y pense l'automne est une belle saison, n'est-ce pas !

Côté municipal l'été fut très occupé, je peux vous garantir que la directrice générale, la directrice adjointe, le contremaître et ses employés municipaux ont dû redoubler d'efforts pour mener à bien les nombreux projets réalisés et cela, en plus, de leur travail habituel. Chaque projet nécessite une bonne séquence de tâches comme : estimation, écriture de devis, soumission, analyse, contrat, suivi des travaux, déficience, paiement et archivage des dossiers.

Ayant été moi-même chargé de projet dans ma carrière j'ai été impressionné par le professionnalisme et la rapidité avec laquelle tous nos projets ont été menés à terme. Vous pouvez être fiers de vos employés municipaux. En passant notre directrice générale Francine Beaulieu fête ses 25 ans de service cette année comme employée de la municipalité. Un grand merci Francine pour ton bon travail qui se déroule souvent dans l'ombre.

Pour 2018, il nous reste des projets à accomplir. Le projet de bandes de patinoire modernisées est presque finalisé, donc nous visons novembre pour la concrétisation du projet.

Le rehaussement du chemin des Chalets, la subvention est acceptée, nous sommes à l'étape d'ingénierie pour une réalisation des travaux fin octobre.

Wi-fi ça vous dit quelque chose, notre MRC est en soumission pour faire installer des points de service gratuits dans notre municipalité. En attente d'un service de réseau cellulaire, les gens qui ont un téléphone e-phone ou équivalent pourront recevoir et faire des appels téléphoniques dans ces zones. Nous vous garderons informer.

Le projet de développement du trottoir côté est étant plus ardu que prévu pour différentes raisons nous visons la fin des travaux pour mi-novembre.

Certains autres projets sont en évaluation mais comme 2018 nous quitte et 2019 est à nos portes, nous vous donnerons des nouvelles un peu plus tard.

En terminant nous devons remercier la Corporation de développement de Lac-des-Aigles ainsi que ses bénévoles pour les différentes activités qu'ils ont réalisé cet été.

Bon automne à tous !

Pierre Bossé, maire



Prochaines parutions du Bulletin :

- Hiver 2018

Date limite de remise des articles :

- 11 décembre 2018

Table des matières

Mot du maire	1
Informations municipales . . .	2-9
Développement	9
La vie scolaire	10
Taxes et paiements	10
Location des locaux.	11
Journée des 55 ans	11
Le Témiscouata en quelques chiffres	12-13
Collecte des encombrants . . .	14
Info-Biblio	15-16
Le Centre des Femmes	17
Formation aux adultes.	17
Biblio POP	18
Entraide bénévole	19
Billets partage - Fabrique . . .	19
40 ans de service.	20-21
Fête des enfants	21
Merci de Jacklang	22
À louer	22
Événement à venir	23
Horaires	23
Conseil municipal	24
Employés municipaux	24

INFORMATIONS MUNICIPALES

PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/ secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

RÔLE TRIENNAL 2^e ANNÉE

Les sommaires reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2018, 2019 et 2020 de la Municipalité de Lac-des-Aigles ont été déposés au bureau de la soussignée situé au 73, rue Principale à Lac-des-Aigles, le 13 septembre 2018 ;

Que pour l'exercice financier 2019 des rôles d'évaluation foncière 2018, 2019 et 2020 de la Municipalité de Lac-des-Aigles, une demande de révision prévue par la section 1 chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut-être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification ;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 03-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 03-97 sont disponibles au bureau municipal ;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire mentionné dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Municipalité de Lac-des-Aigles à l'attention de la secrétaire-trésorière ;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, elle est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Lac-des-Aigles, ce 13^e jour du mois de septembre deux mil dix-huit.

Nadia Castonguay
Directrice générale adjointe

Résolution 156-18 TRAVAUX – PARC NATUR'AILES

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède par appel d'offres sur invitation pour les travaux de réfection au Parc Natur'Ailes auprès de trois (3) entrepreneurs. Les soumissions doivent parvenir au Bureau municipal au 73, rue Principale avant Mardi, le 29 mai 2018 à 15 h. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme Madame Francine Beaulieu, directrice générale comme responsable de l'appel d'offres dans ce projet et comme surveillant de chantier, Monsieur Berthier Beaulieu, contremaître.

Résolution 157-18 VENTILATION - CLIMATISATION - CHAUFFAGE

Reçu 2 offres de prix pour ces travaux,

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'offre de Réfrigération Air C pour, tel que soumis : installation de 3 unités séparées de type murale Carrier, remplacement des thermostats existants contrôlant, chauffage électrique et thermopompes, trois zones distinctes tel qu'entendu avec le client, deux unités 12 000 Btu Performance pour les deux Bureaux, une unité 24 000 Btu Performance pour la grande pièce, Main d'œuvre-mise en marche et ajustements Transport. Le prix n'inclut pas le raccordement électrique, plomberie autre que les drains extérieurs et démolition de notre système existant.

INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

Résolution 161-18 DISTRIBUTION D'ARBRES LE 19 MAI

La Municipalité de Lac-des-Aigles a commandé 460 arbres auprès de l'Association forestière Bas-laurentienne pour être distribués lors d'une activité qui aura lieu samedi le 19 mai 2018 au garage municipal de 8 h à 10 h. 120 Bouleau jaune / merisier, 120 Érable à sucre, 100 Chêne rouge, 0 Thuya occidental / cèdre de l'est, 0 Mélèze laricin, 60 Pin blanc et 60 Pin rouge. Mme Vicky Ouellet en fera la distribution étant donné les vacances du contremaître et de l'employé d'été.

Résolution 162-18 ACTIVITÉ DU 28 JUILLET

Suite à la résolution 125-18 du mois d'avril, une activité a été ciblée au coût de 300 \$ soit, la Représentation animale. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles choisisse l'activité de « Représentation animale » animée par l'entreprise « La Jungle Animale » à 300 \$ + taxes pour être présentée Samedi, le 28 juillet à 13 h au pavillon à l'occasion de l'activité « Lac-des-Aigles vous invite à la Fête » organisée par la Corporation de développement du lac et la municipalité accepte d'en acquitter le coût à même son budget de fonctionnement.

Résolution 164-18 DEMANDE D'APPUI – TRAVERSE DU LAC TÉMISCOUATA

Reçu lettre de M. Claude Ouellet, secrétaire-trésorier de la Traverse du lac Témiscouata demandant une lettre d'appui symbolique pour poursuivre leurs démarches afin d'assurer la survie de la traverse. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie symboliquement la Traverse du lac Témiscouata dans la poursuite de leurs démarches afin d'assurer la survie de la traverse.

Résolution 165-18 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – GALA MÉRITAS

Courriel reçu de Dave Dumas de la commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs demandant une aide financière pour leur Gala Méritas, du Jeudi, 31 mai prochain à 19 h 30 à l'auditorium de l'école à Squatec, accompagné d'une invitation. Présence à confirmer avant le 25 mai. Le maire M. Pierre Bossé est intéressé à participer à cette soirée du mérite scolaire. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide financière de 100 \$ pour l'organisation de ce Gala Méritas. Qu'elle rembourse le maire M. Pierre Bossé pour son déplacement sur présentation d'une feuille justificative.

Résolution 166-18 RÉSEAU FORÊT-BOIS-MATÉRIAUX TÉMISCOUATA

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion au Réseau Forêt-Bois-Matériaux de Témiscouata pour l'année 2018 au coût de 100 \$ dès que son nom apparaîtra sur le site WEB du Réseau-Bois-Matériaux Témiscouata au <http://forettemis.com/component/content/article?id=30>.

Résolution 167-18 DEMANDE DE COMMANDITE – JOURNÉE DES FAMILLES AU TÉMISCOUATA

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au nom de la Maison de la famille du Témiscouata pour la Journée des familles au Témiscouata 2018 A/S M. Isabelle Michaud pour l'organisation de la Journée des familles 2018 au Témiscouata qui aura lieu le 14 juillet à Auclair.

Résolution 168-18 DEMANDE DE LA FABRIQUE – BRUNCH ET MINI-GALA FÊTE DES PÈRES

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de fournir une aide financière à la Fabrique sous forme d'achat du permis d'alcool de réunion au coût de 89 \$ pour leur Brunch et Mini-Gala musical du 17 juin prochain.

Résolution 170-18 PROJET CROQUE LIVRES

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet de CROQUE livres, présenté par Mme Lise Leblanc de la Maison de la Famille du Témiscouata pour être mis à la Maison des Jeunes « La Piôle » pour les jeunes de 11 à 17 ans afin de les inciter à lire et confirme son support financier au montant de 200 \$.

Résolution 173-18 PROJET AMÉLIORATION - URLS

CONSIDÉRANT l'opportunité du projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs, dont le mandataire régional est - l'URLS du Bas-Saint-Laurent avec l'appui financier de Québec en forme, dont les fonds sont gérés par COSMOSS; **CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Lac-des-Aigles veut offrir des lieux appropriés, sécuritaires et stimulants pour la pratique de l'activité physique à ses citoyens et citoyennes; **CONSIDÉRANT** que l'administration municipale désire encourager l'utilisation des parcs et équipements récréatifs et sportifs afin de participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en améliorant son bilan environnemental;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe le mandataire régional, l'URLS du Bas-Saint-Laurent, de sa décision de participer au projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs (PAPERS) et désigne comme personnes responsables Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe et M. Luc Sirois, responsable du dossier Loisirs, pour collaborer à la réalisation du projet.

INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

Résolution 177-18 GROUPE CHANTER LA VIE

Lettre de demande d'aide financière pour aider les jeunes et adultes du Groupe Chanter la vie à aller chanter haut et fort leurs valeurs. (2 spectacles dans 3 régions sont prévus à Québec, à Lévis et à Limoilou).

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au Groupe Chanter la vie.

Résolution 179-18 GRAND CONCOURS DU JARDIN DANS MA VILLE - FLEURONS

Concours des Fleurons à gagner deux (2) aménagements paysagers de 15 000 \$ chacun. Les projets doivent être soumis pour des aménagements horticole, jardin communautaire, parc,.... D'ici le 1^{er} juin.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe pour présenter un projet dans le cadre du Programme « Grand concours Du jardin dans ma ville » des Fleurons du Québec.

Résolution 180-18 SÉCURITÉ À VÉLO

Mme Véronique Bouchard est présente et fait une demande au nom du Club optimiste pour l'achat d'une bicyclette à faire tirer lors de leur activité « Sécurité à vélo » qui devrait avoir lieu le 23 juin aux Loisirs. Demande du local des Loisirs et des pompiers pour la parade de vélos.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 200 \$ au Club optimiste pour l'achat d'une bicyclette à faire tirer lors de leur activité « Sécurité à vélo » qui devrait avoir lieu le 23 juin au Centre des Loisirs.

Qu'elle accepte de prêter le Centre des Loisirs gratuitement et les pompiers pour la parade.

Résolution 186-18 TRAVAUX - PARC NATURELLES

Les soumissions devaient parvenir au bureau municipal avant 15 h, heure locale, mardi, le 29 mai 2018 au 73, rue Principale. Après l'heure limite de réception, la municipalité avait reçu deux (2) enveloppes de soumissions de Construction et Rénovation Jaro 90 inc. soit pour les toitures et l'autre pour les planchers. Les enveloppes de soumissions ont été ouvertes publiquement Mardi, le 29 mai 2018 à 15 h à l'édifice au 75, rue Principale en présence de témoins.

Que la municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'offre de Construction et Rénovation Jaro 90 inc.

Quelle nomme comme surveillant de chantier, M. Berthier Beaulieu, contremaître désigné par la Municipalité pour inspecter et vérifier le bien livré, ainsi que le travail effectué par l'adjudicataire, ses préposés, ses représentants, ses mandataires ou ses sous-traitants dans le cadre de l'exécution du contrat.

Que le maire M. Pierre Bossé et la directrice-générale Mme Francine Beaulieu soient autorisées à signer tout document relatif à ce contrat.

Résolution 188-18 TRAVAUX TROTTOIRS - ARPENTEUR

M. Paul Pelletier de la firme d'arpenteur Pelletier-Couillard a été approché pour nous fournir un tarif pour la pose de repères sur quelques propriétés où nous allons faire poser un trottoir.

Les travaux effectués sont les suivants : - Vacation et assistance, - Localisation des bordures et de l'occupation pour la firme d'ingénieurs, - Analyse foncières. - Recherches au registre foncier du Québec, - Calcul de l'emprise, telle que demandée par les ingénieurs, - Mise en plan, - Pose de repères d'arpentage pour l'emprise, - Certificat de piquetage.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de Pelletier-Couillard pour le projet de trottoirs : - Vacation et assistance, - Localisation des bordures et de l'occupation pour la firme d'ingénieurs, - Analyse foncières, - Recherches au registre foncier du Québec. - Calcul de l'emprise, telle que demandée par les ingénieurs. - Mise en plan, - Pose de repères d'arpentage pour l'emprise, - Certificat de piquetage. Et l'ajout d'une résidence au 102, rue Principale.

Résolution 191-18 LOISIRS - ESTRADES À REFAIRE, ARRÊT-BALLE, CLÔTURES

Estimé d'Inter clôtures Prop clôtures de Rimouski pour clôture pataugeoire 6' de haut à 6 830 \$ et terrain de balles de 4' de haut à 9 960 \$ + taxes = 19 304.30 \$. Distributions Sports Loisirs : Arrêt-balle galvanisé de 10 x 10 x 4 aux environ de 3 000 \$. Banc de joueur de 15' environ 649,95 \$ chaque x 2 = 1 299.90 \$, Gradin de 15' de large avec 3 bancs à 1 384.95 \$ chaque x 2 = 2 769.90 \$ Total de Distributions Sports Loisirs = 7 069 \$ +taxe = 8 127.58 \$. Que la municipalité de Lac-des-Aigles retienne de gré à gré les 2 entreprises soit Inter clôtures pour la clôture de la pataugeoire et du terrain de balles pour un total de 19 304.30 \$ taxes incluses. Et Distributions Sports Loisirs pour l'arrêt-balle, bancs de joueurs, gradins pour un total d'environ 8 000 \$. Que M. Luc Sirois et Frédéric Dubé ainsi que Mme Nadia Castonguay soient mandatés pour s'occuper des demandes auprès des 2 entreprises.

INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

Résolution 192-18 BELVÉDÈRE – TOILETTE

Que la municipalité de Lac-des-Aigles mandate l'entreprise Urba-Solutions de Saint-Anaclet pour faire les plans pour champs d'épuration et fosse septique pour 1 toilette au belvédère sans eau ni électricité.

Résolution 193-18 PLANCHER DE BÉTON GARAGE 16 X 60

Que la municipalité de Lac-des-Aigles mandate Construction et Rénovation Jaro 90 inc. pour installer une dalle de béton sur le plancher du garage municipal.

Résolution 206-18 DEMANDE DU CENTRE DES FEMMES DU HAUT PAYS

Le Centre des Femmes du Ô Pays nous écrit pour demander à l'occasion d'une Journée Portes Ouvertes qu'elle organise dimanche le 9 septembre prochain, ou le 16 en cas de pluie de faire contourner la circulation par l'arrière de l'Église, afin qu'ils puissent installer un Jeux gonflable, une section Clown et un coin repas.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de fermer la rue sur le côté de leur établissement afin que Le Centre des Femmes du Ô Pays puisse installer un Jeux gonflable, une section Clown et un coin repas lors de leur activité du 9 septembre prochain.

Résolution 209-18 CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ – RENOUELEMENT ADHÉSION

Lettre de demande de renouvellement d'adhésion au coût de 60 \$ et invitation à une Journée de résistance à Saint-Ulric.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion pour 2018 à Opérations dignité au montant de 60 \$.

Résolution 211-18 COTISATION ANNUELLE - ADVL

Quote-part 2018 : soit 505 habitants x 5 \$/habitant = 2 525 \$ à payer.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte sa quote-part pour l'année 2018 pour un total de 2 525 \$ à l'Association de développement de la Vallée-des-Lacs.

Résolution 214-18 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE - OPP

Le comité de l'OPP recherche du financement afin de permettre aux enfants de l'école l'Étincelle, d'obtenir de belles activités pendant l'année scolaire ainsi que des collations spéciales lors des fêtes.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide 100 \$ pour aider l'école dans l'organisation de belles activités pendant l'année scolaire ainsi que des collations spéciales lors des fêtes.

Résolution 215-18 DEMANDE FABRIQUE – ENTRETIEN CIMETIÈRE

Lettre de la Fabrique demandant aide pour l'entretien du cimetière.

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accepte pour l'été 2018 de faire l'entretien du cimetière pour un essai d'une saison pour voir l'ampleur du travail selon nos propres méthodes de travail municipales.

Résolution 220-18 ACTIVITÉS DU 23 JUIN

Des demandes ont été faites concernant des activités le 23 juin pour la Fête nationale. Que la municipalité de Lac-des-Aigles organise un dîner hot-dog, liqueur, bière.. Jeux de pétanque, de fer, musique,.. Que M. Michel Dubé soit mandaté pour l'organisation de cette activité pour un budget d'environ 250 \$. Que M. Frédéric Dubé soit mandaté pour s'occuper de la musique. Que la directrice-générale soit mandatée pour faire la demande de permis d'alcool auprès de la RACJ au coût de 89 \$.

Résolution 221-18 REMERCIEMENTS – SUBVENTION CAISSE – PROJET PATINOIRE

Suite à notre demande au FADM de 15 000 \$ pour la réfection de la patinoire. La Caisse des Lacs de Témiscouata nous a écrit pour nous confirmer qu'elle nous fournira une aide de 7 500 \$. Le déboursé se fera lors de notre demande au début des travaux. Que la municipalité de Lac-des-Aigles remercie la Caisse des Lacs de Témiscouata pour leur aide de 7 500 \$ pour notre projet de réfection de la patinoire. Leur aide est très appréciée.

Résolution 230-18 DATE DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU MOIS D'OCTOBRE

Des élections provinciales auront lieu, Lundi, le 1^{er} octobre 2018. La salle du conseil a été réservée.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles reporte la réunion du conseil prévue lundi, le 1^{er} octobre au mercredi, le 3 octobre étant donné les Élections provinciales.

INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

Résolution 231-18 TRAVAUX TECQ – TROTTOIRS

Attendu que la Municipalité de Lac-des-Aigles a demandé des soumissions par appel d'offre sur invitation auprès de 5 entrepreneurs, avec son propre document d'appel d'offres LDA-MUN-06-18 et les Plans préparés par la compagnie TR3E pour la construction de trottoirs et pour les travaux devant le 84, rue Principale avec les Plans du projet I17-180 (Feuillets 01 à 011 et NG-01); Attendu que les soumissionnaires avaient jusqu'à Lundi, le 9 juillet 15 h pour présenter leur soumission sous enveloppe scellée portant la mention « TROTTOIR PHASE I PROJET I17-180 » au 73, rue Principale LDA GOK 1V0; Attendu qu'à l'expiration de ce délai, la municipalité avait reçu deux (2) soumissions; Attendu que l'ouverture de celles-ci a eu lieu publiquement à l'édifice municipal au 75, rue Principale, Lundi, le 9 juillet à 15 h en présence de témoins; Attendu que par la suite la municipalité a procédé à la vérification des soumissions reçues. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la soumission la plus basse et conforme reçue de Aménagement Benoit Leblond pour la construction de trottoirs et pour les travaux devant le 84, rue Principale avec les Plans du projet I17-180 (Feuillets 01 à 011 et NG-01). Que la municipalité de Lac-des-Aigles demande l'échéancier et le plan de signalisation à l'entrepreneur et que la municipalité s'occupe de faire la demande de permission auprès du Ministère des Transports du Québec.

Résolution 237-18 TRAVAUX CHEMIN DES CHALETS - MANDAT AU LABORATOIRE

Offre de service reçue de M. Martin Pelletier du Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup (LER) pour contrôle des sols, surveillance chantier à 7 956.25 \$ + taxes pour les travaux au Chemin des Chalets (Projet # 13). Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de service du Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup pour leur offre pour le contrôle des sols et surveillance chantier (peut-être partiel), accepté selon leur taux unitaire selon le nombre d'heures qui seront réellement réalisées pour le chemin des Chalets.

Résolution 239-18 SUIVI ACTIVITÉS DU 23 JUIN

Activité organisée par la municipalité le 23 juin, hot-dog gratuits, vente de bière et musique. Factures chez dépanneur Carolie : 473.13 \$ moins commandite de Chez Carolie -35.88 \$ = 437.25 \$ La vente de boissons a rapporté 410 \$ déposé. Donc activité qui a coûté 27.25 \$ + permis de boisson. Il est resté des pains et saucisses dans le frigo au Pavillon. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie tous les bénévoles et participants qui ont fait de cette activité un succès. Et qu'elle remercie aussi le dépanneur Chez Carolie pour sa commandite, qui fut très appréciée.

Résolution 243-18 SOUTIEN À L'ENSEMENCEMENT

Lettre du Ministère des Forêts et de la Faune et des Parcs nous informant qu'une aide financière de 2 000 \$ nous est accordée pour l'achat de poissons pour l'ensemencement des lacs 2018-2019 (soit 50 % de notre demande). Cette aide est conditionnelle. Pour recevoir l'aide le rapport d'activité sur le site du Ministère doit être rempli et signer et une copie de la facture d'achat de poissons ainsi que les permis...le tout doit être retourné au plus tard le 30 mars 2019. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remette les documents à l'Association de l'ensemencement afin qu'ils organisent l'activité et complètent tous les documents requis pour obtenir l'aide.

Résolution 246-18 DEMANDE POUR INTERDICTION D'ACCÈS AUX MOTONEIGES

Lettre conjointe des Habitations économiques et de la Société d'entraide Humanitaire de Lac-des-Aigles nous informant que depuis quelque temps des locataires du 67 et 69, se sentent insécures à pied et ont portés plaintes en ce qui concerne les motoneiges qui circulent sur ces terrains et demandent à la municipalité de prendre des dispositions pour interdire les motoneiges de circuler sur les terrains du 67 et 69 Principale et pour les détourner vers la rue du Quai, signalisation et info à la population. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte la demande des Habitations économiques et de la Société d'entraide Humanitaire de Lac-des-Aigles et prendra des mesures pour interdire les motoneiges de circuler sur les terrains du 67 et 69 Principale et pour les détourner vers la rue du Quai, signalisation et en informera la population.

Résolution 259-18 TRAVAUX TECQ – LOISIRS (CLÔTURE) - AJOUT

L'ajout d'une partie de clôture à l'entrée des Loisirs a été faite par Inter Clôtures - Pro Clôtures. Le coût est de 1 900 \$ + taxes. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de payer pour cet ajout de clôture à la compagnie Inter clôtures - Pro Clôtures 1 900 \$ + taxes soit 2 184.53 \$ dès réception de la facture.

INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

Résolution 263-18 TRAVAUX – RÉFECTION TOILETTE

Urba-Solutions est venu vendredi, le 27 juillet pour faire l'étude de sol au Parc-belvédère. Nous attendons les résultats et la facture de 1 437.19 \$ taxes incluses incluant ouverture du dossier, déplacements, tests de sol, rapport et plan de localisation Réso 192-18.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise une dépense pour la fosse et le champ d'épuration pour la toilette au Parc belvédère d'un montant n'excédant pas 10 000 \$ et fasse une demande de permis à la MRC dès la réception des résultats de sols d'Urba-Solutions et que le maire M. Pierre Bossé soit mandaté pour faire cette demande à la MRC.

Résolution 264-18 TRAVAUX CHEMIN DES CHALETS - PIQUETAGE

Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup a été retenu pour contrôle des sols 9 147.70 \$ Taxes incluses Réso 237-18. Ils sont venus dans la semaine du 23 juillet. **Exclus** : l'arpentage pour la délimitation des emprises

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate la firme d'arpenteur Pelletier & Couillard pour effectuer la délimitation du chemin des Chalets et le piqueter selon les demandes du Laboratoire d'expertise de Rivière-du-Loup (mandaté pour le contrôle des sols).

Résolution 265-18 TRAVAUX CHEMIN DU RANG BÉDARD – SUBVENTION D'AMOUR

Reçu le 12 juillet 2018 une lettre du Ministère des Transports nous octroyant 12 000 \$ pour les travaux au Chemin du rang Bédard dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) suite à la recommandation de notre député M. Jean D'Amour.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles décrète le début des travaux d'amélioration de chaussées au Chemin du rang Bédard et qu'elle remercie notre député M. Jean D'Amour pour sa recommandation faite au Ministère des Transports de notre demande.

Résolution 267-18 JEUX D'ÉTÉ – FIN

Les terrains de jeux d'été termineront jeudi, le 9 août. Il y a eu 15 inscriptions.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite et remercie Mme Cindy Beaulieu pour son animation des jeux d'été et la Maison des Jeunes soi Shanny Bourgoïn Ouellet et Félix Ouellet pour leurs présences au moment des dîners et à la présence de Félix lors de l'animation les mercredis à la bibliothèque.

Résolution 268-18 RÉPONDANT MUNICIPAL EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT

NOUVELLES OBLIGATIONS AUX MUNICIPALITÉS

Principales obligations des municipalités en lien avec la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes. Ces nouvelles dispositions sont applicables depuis le 1er juillet 2018. Il est notamment spécifié qu'en sa qualité de plus haute autorité administrative au sens de la Loi, il appartient au conseil municipal de prendre les moyens nécessaires pour assurer le respect des mesures qui y sont prévues. En outre, le conseil municipal doit désigner, au sein de son personnel, un répondant en matière d'accommodement. Le Muni Express (no 10 - 3 juillet 2018) fait d'ailleurs état de propositions à cet effet. L'article 11 de la Loi énonce les conditions à remplir pour qu'une demande d'accommodement pour un motif religieux soit accordée:

1. La demande résulte de l'application de l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne.
2. La demande est sérieuse.
3. L'accommodement demandé respecte :
 - le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes;
 - le droit de toute personne d'être traitée sans discrimination.
4. L'accommodement demandé respecte le principe de la neutralité religieuse de l'État.
5. L'accommodement demandé est raisonnable.
6. Le demandeur collabore à la recherche d'une solution satisfaisante et raisonnable.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme la directrice générale Mme Francine Beaulieu comme répondant en matière d'accommodement dont le rôle sera de conseiller la plus haute autorité et les membres du personnel de son organisation et de formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement de toutes demandes d'accommodement.

INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

Résolution 271-18 APPUI PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

La Corporation de développement du lac soumet un projet de « Mise en place d'un parc d'entraînement extérieur pour les aînés » dans le cadre du Programme Nouveaux horizons pour les aînés.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles consente à ce que les travaux de rénovation ou de réparation proposés dans le projet présenté par la Corporation de développement du lac soit la « Mise en place d'un parc d'entraînement extérieur pour les aînés », dans le cadre du Programme Nouveaux horizons pour les aînés, soient réalisés sur le terrain municipal à l'arrière de l'édifice municipal.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles certifie à la Corporation de développement du lac qu'elle disponibilise le terrain pour une période de 5 ans soit jusqu'au 6 août 2023.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Mme Francine Beaulieu, directrice générale pour s'occuper du suivi.

Correspondance (avril-mai-juin-juillet-août 2018)

1. Courriel reçu de Circuit électrique le 9 mai concernant notre borne de recharge. Nous devrions recevoir un chèque de redevance par la poste lorsque des utilisateurs auront cumulé un minimum de 100 \$ de recharge. Pour l'instant le rapport des transactions indique 3 recharges le 11, 20 et 30 avril pour un total 18,82 \$.
2. Reçu courriel de M. Dennis Pelletier le 28 mai attaché politique de M. Jean D'Amour nous informant qu'une subvention de 12 000 \$ nous sera octroyée pour notre demande dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale pour le chemin du rang Bédard. Et de 35 000 \$ pour notre projet soumis au député pour le rehaussement du chemin des Chalets. Réparti soit 40 % la 1^{er} et la 2^e année (14 000 \$ chacune) et 20 % la 3^e (7 000 \$).
3. Les documents de la réunion de la RJDIT du 16 mai ont été déposés par la conseillère Mme Nadia Sheink portant entre autres sur le nombre d'inscriptions à la collecte des encombrants soit 7 au Lac-des-Aigles, Biencourt 6, Squatec 1,...
4. Copie de la lettre que Mme Guylaine Sirois, préfet a reçu du ministre des forêts,... nous informant que le Plan économique du Québec Mars 2018 prévoit un soutien de 41.1M\$ additionnel pour la mise en valeur des forêts privées et qu'une somme de 7 045 000 \$ a été octroyée à l'Agence de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent.
5. Reçu par courriel une information à l'effet que le gouvernement a rendu public le 29 mai son nouveau programme d'aide à la voirie locale. Ce programme regroupe l'ensemble des programmes d'aide à la voirie locale et présente des modalités d'application plus claires et plus simples (document de 53 pages).
6. La municipalité participe au concours Du jardin dans ma ville et pourrait gagner la métamorphose d'un endroit public d'une valeur allant jusqu'à 15 000 \$. À l'automne un comité d'experts déterminera 2 municipalités gagnantes selon 4 critères : Nombre de votes des citoyens, Retombées du projet pour la communauté, Originalité, et Utilisation des outils promotionnels. Les gens peuvent voter à compter du 1^{er} juin sur le site <http://dujardindansmavie.com/concours-du-jardin-dans-ma-ville/> et ce, à chaque jour.
7. La CITQ Corporation de l'industrie touristique nous avise que si nous pensons qu'une personne exploite un établissement d'hébergement touristique de façon non conforme, on peut communiquer avec Revenu Québec, ce sont eux maintenant qui sont en charge des activités d'inspection et d'enquête.
8. Courriel reçu le 12 juin d'emploi d'été Canada nous informant qu'ayant terminé l'évaluation de notre demande # 1516513 et malgré le fait que notre demande était admissible, ils ne peuvent nous fournir du financement. Les fonds sont répartis entre les organismes à la suite d'une priorisation des projets fondée sur l'évaluation de Service Canada et la rétroaction reçue de notre député.
9. Lettre de remerciement de la Fondation pour la persévérance scolaire pour notre contribution de 500 \$. Ce montant leur permettra d'appuyer les demandes des familles défavorisées de notre territoire.
10. Reçu courriel de Transports Québec nous informant que dans le cadre du programme (nouveau nom) d'aide à la voirie locale qu'une aide financière maximale de 112 234 \$ nous sera octroyée pour l'entretien des routes locales admissibles de la municipalité, suite à une reddition comptable (EF S51-3). Ce montant était de 74 651 \$ depuis plus de 20 ans (GL 01-38100).
11. Reçu un chèque le 17 juillet de la MMQ pour la ristourne de 2017 au montant de 2 439 \$.
12. Courriel du CDL de leur accusé réception au PNHA de leur projet « Mise en place d'un parc d'entraînement extérieur pour les aînés(e)s » No de projet : 1579905.

INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

13. *Communiqué de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent du 18 juillet, au terme de 6 mois d'opération, le parc éolien Nicolas-Riou génère déjà des retombées, alors qu'une somme de 6 808 994 \$ est remise aux actionnaires du parc communautaire donc chacune de 8 MRC du BSL, la Première Nation et Collectif régional recevront la somme de 600 000 \$.*
14. *Reçu du MAMOT les Muni-express : soit le n° 10 du 10 juillet, sur le processus d'adoption d'un règlement de taxation, le n° 12 du 16 juillet sur la Procédure d'adoption des règlements, le n° 13 du 17 juillet sur le projet de loi 108 favorisant la surveillance des contrats, le n° 14 du 19 juillet sur l'entrée en vigueur du Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et du n° 15 du 25 juillet sur la nouvelle obligation pour une municipalité de rapporter à la CCQ toute situation de manifestations de violence, ... lors de travaux,*
15. *Reçu lettre de remerciement de la Fabrique concernant leur satisfaction pour notre entretien du cimetière.*

DÉVELOPPEMENT

Un été bien rempli pour la Corporation de Développement de Lac-des-Aigles

L'été fut bien rempli pour la Corporation de Développement de Lac-des-Aigles (CDL). Au niveau des activités, le CDL a organisé le Gymkhana, les 21 et 22 juillet. Une fin de semaine magnifique mais peut-être un peu trop chaude pour ce type d'activité. Par ailleurs, la journée du 28 juillet fut un succès sur toute la ligne. Lac-des-Aigles vous invite à la fête a attiré bon nombre de participants tant pour les activités de l'après-midi (tournois de pétanques et de fers, animaux exotiques pour les petits) que lors de l'excellent méchoui du resto Chez Lelou (183 participants) et de la soirée au son de Al Drapeau et surtout du groupe Orphée qui a fait danser Lac-des-Aigles jusque tard dans la nuit : de belles activités à remettre au calendrier pour l'an prochain.

De plus, encore cette année, le CDL a organisé l'initiation de pêche à la mouche responsable. Vingt-huit chanceux d'un peu partout sur le territoire du Bas-Saint-Laurent ont pu profiter de cette activité qui se déroulait sur le lac des Baies sur la Réserve Faunique Duchénier. Au cours des deux fins de semaine de l'activité, les participants ont pu acquérir des connaissances sur les meilleures pratiques non seulement de l'activité de la pêche à la mouche mais également sur le comportement du pêcheur en lien avec son environnement. Une autre belle activité à remettre au calendrier pour l'an prochain.

Le CDL a également accueilli plusieurs centaines de cyclistes lors de la grande tournée Bas-laurentienne de vélo-Québec, merci à tous les bénévoles pour cette belle réussite. De plus chaque mercredi, la danse en ligne est au rendez-vous depuis le début juillet pour plus de 30 danseurs au Pavillon du lac. Par ailleurs, le CDL s'est occupé du marché public qui offrait, chaque samedi de 10 h à midi, des légumes frais, des produits de l'érable, des produits régionaux transformés et des produits de nos artisans. Malheureusement, certains samedis, les citoyens se sont fait attendre, ce qui nous amène à réfléchir sur l'intérêt de la population pour la poursuite de l'activité.

Par ailleurs, le CDL a obtenu une subvention du programme Emploi d'été Canada pour l'embauche de Cindy Beaulieu qui a animé les loisirs tout au cours de la saison estivale : un beau travail auprès de nos jeunes de la part de notre animatrice. Le CDL s'est également impliqué dans le dossier de l'acquisition des bandes de patinoire de la municipalité. En contrepartie d'une contribution de 2 000\$ de ses propres fonds, le CDL a obtenu un financement de 10 000\$ de la MRC pour faire l'acquisition d'un abri de joueurs. De plus, le CDL travaille activement à finaliser le montage financier pour l'acquisition d'une enseigne électronique pour publiciser ses événements, ceux de la municipalité, d'autres municipalités des alentours et de partenaires. Jusqu'à présent un montant de 17 500\$ a été confirmé sur un projet de près de 45 000\$. Pour 2019, le CDL a déposé une demande de financement auprès du programme Nouveaux-Horizons pour la mise en place d'un parc d'entraînement extérieur pour nos aîné(e)s.

D'autre part, le CDL tient à souligner son rôle dans l'accompagnement d'entrepreneurs désireux de se partir en affaires sur notre territoire, n'hésitez donc pas à nous contacter pour toute idée de développement. La Corporation de Développement de Lac-des-Aigles est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir le développement des activités économiques, touristiques, communautaires, culturelles et sociales sur le territoire de la municipalité de Lac-des-Aigles.

LA VIE SCOLAIRE

Bonjour,

L'année scolaire 2018-2019 est débutée et tout le personnel est fin prêt afin de poursuivre son excellent travail, sous la direction de Mme Geneviève Picard. La commission scolaire du Fleuve et des lacs célèbre ses 20 ans d'existence cette année. Celle-ci a souligné cet anniversaire mardi le 28 août, tout le personnel (710 personnes) fut invité à une journée de mobilisation et de valorisation. Notre petite commission scolaire obtient toujours **d'excellents** résultats autant au niveau académique qu'au niveau financier.

Le 6 juin dernier l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi no 185 confirmant le report des élections scolaires au premier novembre 2020. Ce projet de loi était nécessaire afin de mettre en place les conditions favorables à cet important exercice démocratique, ce que la tenue d'une élection scolaire en 2018, quelques semaines après l'élection provinciale, ne permettait pas. Dans ce contexte, inscrire les élections scolaires à l'intérieur d'un calendrier favorisera leur promotion, leur valorisation et la participation des citoyens au scrutin. Le calendrier prévoit les élections municipales une année (qui ont eu lieu en 2017), suivi des élections provinciales (premier octobre de cette année), les élections fédérales en 2019 et le cycle de 4 ans se terminera en 2020 avec les élections scolaires.

Cette année notre école primaire peut compter, exceptionnellement, sur la présence de 3 titulaires pour nos 35 élèves, dû à la répartition des élèves dans les cycles. Ainsi les 14 élèves de première et deuxième année auront Mme Valérie Dumont comme titulaire, les 11 élèves de 3^{ième} et 4^{ième} auront Mme Marie-Ève Turcotte et les 10 élèves de 5^{ième} et de 6^{ième} auront Mme Caroline Roy. Nos 3 élèves de 4 ans auront 2 demies journées par semaine dans un groupe de 9 élèves à Biencourt avec Mme Mélanie Mailloux et nos 2 élèves de 5 ans feront leur maternelle plein temps à Squatec (pour cette année) dans un groupe de 8 élèves avec Mme Andrée-Anne Leblanc-Breault. Notre garderie en milieu scolaire est encore sous la responsabilité de Mme Meggie Leblond, avec 9 jeunes réguliers auxquels se joignent 18 autres enfants sur l'heure du dîner. Notre immeuble scolaire est toujours aussi propre grâce au travail méticuleux de Mme Micheline Rodrigue et de son conjoint M. Gérard Dutil.

Nous avons une très belle école primaire, incluant un gymnase et une belle cour de récréation, d'excellentes professeures, passionnées et engagées, supportées par la direction et une bonne équipe de professionnels(les) et une très bonne garderie scolaire. Ce sont tous des éléments favorisant le bonheur et la réussite de nos enfants.

Claude Breault commissaire, district no 8 : Lac-des-Aigles, St-Guy, Ste-Rita, St-Cyprien et St-Clément
claudubreault@globetrotter.net 418 779 2607

DATES DES VERSEMENTS DE TAXES ANNUELLES 2018 (sauf mises à jour)

1^{er} versement : 5 mars 2018

2^e versement : 4 juin

3^e versement : 4 septembre

AVIS IMPORTANT – TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES 2018

Tous les comptes de taxes, permis ou autre compte qui seront en souffrance à la réunion du mois de novembre, feront partie d'une liste qui sera dressée et remise à chaque élu lors de la séance du conseil du mois de novembre et elle devient publique. De plus une pénalité sera chargée à chaque propriété.

Si vous ne voulez pas que votre nom y apparaisse il est important d'acquitter la totalité de vos comptes en souffrance d'ici là.

Pour location de locaux municipaux

La priorité de la location est le premier arrivé et qui a payé. Si non payé et qu'il y a un décès alors la salle sera louée pour le décès.

La tarification suivante est appliquée :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| a) salle du conseil (rez-de-chaussée) | 40 \$ / location |
| b) salle communautaire (sous-sol) | 100 \$ / location |
| c) kiosque à la plage (l'hiver) | 35 \$ / location |
| d) pavillon du lac | 100 \$ / location et 20 \$/hre pour le ménage s'il y a lieu |
| e) local des Loisirs | 75 \$ / location et 20 \$/hre pour le ménage s'il y a lieu |

Après la location suite à une vérification par le personnel municipal, si une des conditions de locations n'est pas respectée comme le ménage n'est pas fait tel que décrit dans la liste affichée des tâches pour ménage à faire, par exemple : toilettes non faites, cafetières non lavées, ...

Un frais sera chargé :

- | | |
|---|---------------|
| a) Ménage du kiosque | 20 \$ |
| b) Ménage de la salle communautaire au sous-sol | 55 \$ |
| c) Ménage de la salle du conseil | 20 \$ |
| d) Ménage du Pavillon du lac | 100 \$ |

PARC NATURELLES - Chalets et camping



Accès Internet Wi-Fi et téléphones dans chaque chalet

Pour location de chalets toutes saisons (genre suisse) et de terrains de camping.

Veuillez contacter Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire au 418-779-2431 ou 418-779-2739.

Journée des 55 ans & + et des proches aidants

Jeudi, le 27 septembre 2018, de 9 h 30 à 15 h 30 aux Galeries Témis

Journée des 55 ans & + et des proches aidants

Thème : « CHANGER D'AIR »

- | | |
|--------------|--|
| 9:30 | Ouverture et présentation de la gagnante du concours métamorphose : La beauté au fil du temps. |
| 10:30 | Conférence avec Ciel d'Azur : Thème : Voyager en toute sécurité |
| 11:15 | Musique
Diner : vous pouvez apporter votre lunch. |
| 13:00 | Conférence de Mme Carmen Bouffard, formatrice : Lâcher prise sur nos pensées irrationnelles |
| 14:00 | Conférence du Centre d'Action Bénévole : Maître de ses choix.
Comment choisir mon nouveau milieu de vie si je quitte ma maison ou mon logement ? |
| 15:15 | Dévoilement de la métamorphose
Tirage de prix de participation
Visite des kiosques en tout temps |



Régie intermunicipale des
déchets de Témiscouata

Collecte des encombrants - Inscriptions à faire

La collecte d'encombrants aura lieu à l'automne, en octobre 2018.

La période de inscriptions pour la collecte des encombrants de l'automne 2018 sera du 3 septembre au 30 septembre. Le formulaire est en ligne

Seules les adresses inscrites pourront bénéficier de cette collecte.

Tous les matériaux doivent être sortis au moins la veille au soir de la collecte.

Certains matériaux sont refusés à la collecte des encombrants.



Rappel sur les items refusés à la collecte des encombrants :
résidus verts (pelouse, feuilles, déchaumage et branches), matériaux de construction en vrac,
objets trop lourds pour être soulevés par deux personnes, bouteilles de propane et sacs ou bacs de déchets.
Maximum 4,5 m³ par adresse. Ce service est disponible seulement pour les résidences de particulier.



RECYCLER
éduquer, recréer

ENCOMBRANTS

Collecte de l'automne au Témiscouata

www.ridt.ca



Inscription **OBLIGATOIRE** d'ici le 30 septembre

au www.ridt.ca ou par téléphone 418-853-2220 ou 1-866-789-RIDT

Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

Ce service est disponible seulement pour les résidences et les chalets.
Certaines conditions s'appliquent, consultez notre site web pour plus de détails.



 **écocentre**

1-866-789- RIDT (7438)



Témiscouata-sur-le-Lac (Quartier Cabano) 854-7318 53, route 232 Est	Squatec 855-5484 90, route 295 Nord	Pohénégamook 893-2571 480, rue du Parc industriel				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PÉRIODE ESTIVALE 9 avril au 2 décembre 2018	Fermé	8 h à 12 h 13 h à 16 h	Fermé	13 h à 16 h	8 h à 12 h 13 h à 16 h	8 h à 12 h 13 h à 16 h
Dégelis et lieu d'enfouissement technique 853-2172 297, route 295	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PÉRIODE ESTIVALE 9 avril au 2 décembre 2018	13 h à 16 h		8 h à 12 h et 13 h à 16 h			8 h à 12 h

INFO BIBLIOTHÈQUE

PROJET ANIMATION LECTURE

POUR LE SECTEUR DE Biencourt - Lac des Aigles - Squatec

Myriam St-Pierre, de Biencourt, a réalisé pendant l'été des animations en lecture, avec la collaboration des animateurs des terrains de jeu, auprès des jeunes dans les bibliothèques de Biencourt-Lac des Aigles et Squatec.

Elle a animé le «CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ» à la bibliothèque de Lac-des-Aigles.

Le gagnant local : Alexis Deschamps de St-Guy

Le nom de tous les enfants qui ont participé au Club de lecture de cet été ont été acheminé au Réseau des biblio du Bas St-Laurent et les tirages se feront en septembre.

Une dizaine d'enfants ont participé à ces animations.

«Nourris-moi et dévore à ton tour!»

Le projet CROC LIVRE qui a été mis sur pied cet été pour la maison des jeunes de Lac des Aigles «La Piôle» est presque finalisé. Les jeunes ont participé activement dans le choix des livres et pour la décoration du Croc livre.

Le but étant de favoriser l'accès aux livres à une clientèle qui ne fréquente pas nécessairement la bibliothèque et de répandre le plaisir de la lecture en stimulant leur intérêt.

Le fait que le Croc livre soit installé à la Maison des jeunes attache un nouveau service à la bibliothèque.

Le Croc livre sera opérationnel en septembre 2018.

Ces deux projets sont en collaboration avec la Maison de la Famille du Témiscouata.

Animation lecture pour l'halloween

Comment L'apprenti sorcier inventa les frites

La publicité sera acheminée en temps et lieu !

Biblio POP

automne-hiver
2018-2019



Reprend ses activités!

<p>Ateliers pour améliorer les compétences en:</p> <ul style="list-style-type: none">• Lecture et écriture• Calcul• Informatique et tablette <p style="text-align: right; font-size: small;"><i>Faible coût!</i></p>	<p>Écrivaine publique <i>Gratuit!</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Aide pour remplir un formulaire• Lire ou rédiger un document
<p>Services offerts à la Bibliothèque de Lac-des-Aigles </p> <p>À tous les jeudis dès 9h Début 20 septembre</p>	<p>Pour information ou inscription: 418 862-9998</p>

INFO BIBLIOTHÈQUE (suite)

Livres récemment achetés :

Plusieurs livres ont été achetés depuis la dernière parution du journal soit depuis juin 2018 :

Pour les adultes

<i>SUITE DES SÉRIES QUE L'ON A :</i>		
Tome 3	Le bonheur des autres	Richard Gougeon
Tome 3	L'année sans été	Julie Lemieux
Tome 2	La petite maison du 6 ième rang	Micheline Dalpé
<i>Nouveauté :</i>		
Tome 1 à 4	Up in the air (en français) N'importe quelle lectrice tombera amoureuse de James, un super-mâle alpha, dominant, possessif, protecteur, un peu sadique, romantique, tendre , féroce, généreux, attentionné...	R.K.Lilley
	La fille de Maggie	Joanna Goodman
Tome 1 à 4	Ce pays de rêve	Michel Langlois
Tome 1	La louve du Bas St-Maurice	Gilles Côtés

Pour les enfants

<i>Nouveauté des suites des séries que l'on a :</i>		
Tome 2	Ti-Guy la puck	Geneviève Guilbault
Tome 7	OMG! Sauve-toi	Catherine Bourgault
Tome 17	Chérub	Robert Muchamore
Tome 5	La bande des quatre	Alain M. Bergeron
Tome 6	OMG Texte-moi ca presse!	Catherine Bourgault
Tome 1	Le journal d'une grosse nouille	Rachel Renée Russell
Tome 4	Léo P. détective privé	Carine Paquin
Tome 3	Le journal secret d'Alice Aubry	Sylvie Louis
Tome 5	Selfies et sushis	Sophie Rondeau
<i>Nouveauté :</i>		
	Slalom : Les 4 Z Martiens et boule de gomme surette	Julie Royer
	14 ans et portée disparue	Arielle Desabysses

Passeport lecture

Le passeport lecture est encore bien vivant à la bibliothèque. Les jeunes apprécient de recevoir un livre gratuit après avoir fréquenté la bibliothèque 6 ou 8 fois. De nouveaux livres ont été achetés pour tous les âges des enfants.

Horaire de la bibliothèque !

Les heures d'ouverture:

Lundi : 13h30 à 15h30

Mercredi : 19h00 à 20h30

Le comité de la bibliothèque

Le Centre des Femmes du Ô Pays, un organisme impliqué auprès des proches aidantes

Le Centre des femmes du Ô Pays est heureux d'annoncer que pour une 7^{ème} année, les services et activités visant à **soutenir les proches aidantes** du haut-Pays se poursuivront grâce à une aide financière de L'APPUI BSL. Il y aura notamment des cafés-rencontres, des formations et des conférences sur différents sujets qui concernent les besoins des proches aidantes. Du soutien est aussi offert par des rencontres individuelles ou par téléphone. Une travailleuse peut aussi se rendre à votre domicile. Des rencontres de groupe animées par une travailleuse ont également lieu. C'est une occasion pour les aidantes de **recevoir de l'information, du support et de briser l'isolement. Être proche aidante, c'est prendre soin de quelqu'un qui est proche de nous et qui est en perte d'autonomie.**

Les impacts après ces années sont que les proches aidantes accèdent plus facilement aux services dont elles ont besoin. Certaines s'offrent l'occasion d'un répit ce qui était impensable au tout début du projet. Elles sont soutenues et accompagnées tout au long de leur trajectoire dans un climat de **respect** et de **confidentialité**.

Les travailleuses du Centre sont particulièrement heureuses d'avoir vu des liens se créer entre les participantes, et même se développer au-delà des rencontres de groupe. Le **climat de confiance** qui s'est installé favorise le partage de vécu et des deuils que représente la perte progressive des capacités de la personne aidée.

Le Centre des Femmes du Ô Pays considère qu'il est important d'offrir ses services dans nos villages. Si on ne le fait pas, nos milieux de vie vont se dévitaliser. **Briser l'isolement** des proches aidantes est une des nombreuses façons de faire.

Tout est mis en place afin que les services soient le plus accessibles possible. Organisation de **covoiturage** pour celles qui ne peuvent pas se déplacer et **les frais de déplacement sont remboursés**. Du **répit gratuit** est aussi disponible pour celles qui veulent participer à ces activités.

Pour informations, contactez Lyne Bourgoïn au 418 779 2316

Centre des Femmes du Ô Pays
lynebourgoïn.cfop@globetrotter.net

FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

Idéal pour les travailleurs saisonniers

Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

La formation adéquate...
Le chemin pour y arriver

Anglais
Français
Mathématiques
Sciences physiques
Chimie
Histoire
Physique
Optionnels

Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Cabano)
Dégelis
Pohénégamook
Squatec
Trois-Pistoles
Formation à distance

Pour information :
Mme Sophie Beaulieu : 418 854-0720 ou 418 863-7720 poste 2247

La rentrée en formation générale des adultes (FGA) se fait le 4 septembre 2018 dans tous nos centres sur le territoire et à tous les débuts de mois par la suite. L'année commence à trois jours/semaine (mardi, mercredi, jeudi) dans le secteur de Squatec et Pohénégamook (Sully), à 4 jours dans celui de Dégelis (lundi, mardi, mercredi, jeudi) et à 5 jours pour Témiscouata-sur-le-Lac, secteur Cabano, et à Trois-Pistoles. Pour les centres qui ne sont pas encore à temps plein, il y a une possibilité d'augmentation à mesure que le nombre d'étudiants(es) augmentent. Pour information, voir numéros de téléphone plus haut. Nous sommes partenaires de vos projets de formation. Appelez-nous.

Isabelle Proulx, Secrétaire de centre en FGA,
Centre d'éducation des adultes, CSFDL
Téléphone : 418 854-0720 poste 2310,
Télécopieur : 418 854-0844,

Les savoirs partagés

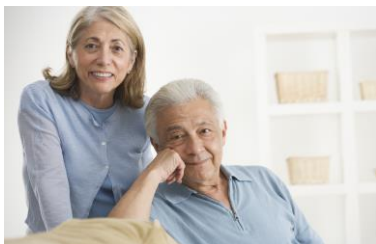
Le projet Biblio Pop constitue une banque de citoyens prêts à partager leurs savoirs dans une ou plusieurs bibliothèques du Témiscouata. L'engagement demandé est à la hauteur de ce qu'on peut donner: un atelier une fois par année ou une fois par mois! Vous pourrez développer vos ateliers de manière autonome ou vous pourrez vous intégrer à des ateliers déjà organisés. Partager ses passions, ses talents et ses savoir-faire c'est renforcer les liens et la culture de sa communauté. La bibliothèque, c'est beaucoup plus que des livres! C'est un endroit dédié à la transmission de connaissances sous toutes ses formes. Pour en savoir plus sur le projet: www.bibliopop.org

Pour faire une offre: (418) 551-8824 ou info@bibliopop.org



**TU TRICOTES COMME UNE DIVA?
TU SAIS IDENTIFIER LES PISTES
D'ANIMAUX?
TU MAÎTRISES LES BASES DU
CODAGE INFORMATIQUE?**

PARTAGE TES SAVOIRS DANS UNE
BIBLIOTHÈQUE PRÈS DE CHEZ TOI!
NOUS CONSTITUONS UNE BANQUE DE
CITOYENS PRÊTS À OFFRIR DES ATELIERS
1 FOIS PAR ANNÉE OU 1 FOIS PAR MOIS!



**S'engager dans sa communauté,
ça rapporte !**

Entraide bénévole du Haut Pays
recherche des gens dynamiques pour relancer ses activités

Votre engagement = Une richesse essentielle pour nous !

C'est un comité bénévole qui offre des services auprès de :

- ☺ Gens âgés de 65 ans et plus
- ☺ Demeurer à domicile
- ☺ Vivre une perte d'autonomie



Paroisses desservies par ce comité et ses bénévoles : Lac-des-Aigles, Esprit-Saint, Trinité-des-Monts et Saint-Guy



URGENT BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR :

Accompagnement-transport médical et soutien civique

La personne bénévole accompagne les aînés à leurs rendez-vous médicaux et/ou épicerie, caisse populaire, pharmacie.

Pour la gestion administrative (3 réunions et tenue des livres)

Pour s'inscrire comme bénévole : Aucun antécédent judiciaire à votre dossier

Centre d'Action Bénévole Région Témis

Nicole Gagnon 418-853-2546

Les aînés ont besoin de vous ...

**** Il en va de la survie du comité de bénévoles de votre secteur !**

IMPORTANT! IMPORTANT! IMPORTANT!

Nous allons commencer des « billets-partages » chez-nous à Lac-des-Aigles à partir du 1^{er} octobre 2018.

Nous allons procéder de la manière suivante :

- La personne qui veut s'inscrire va venir payer 5.00\$ par mois ou si la personne le veut, elle peut payer pour toute l'année en payant 60.00\$ ce qui équivaut à 5.00\$ par mois.
- Tout sera noté à chaque mois : un numéro devant votre nom et prénom, ainsi que le 5.00\$ dans la grille du mois.
- Le tirage aura lieu le dernier dimanche de chaque mois, à la messe.
- Pour informations, appeler au bureau de la Fabrique : 418-779-2916
- Les prix seront divisés ainsi, selon l'argent reçu :
 - La moitié reste à la Fabrique de Lac-des-Aigles
 - L'autre moitié sera divisée en 3 prix comme ceci :
 - 1^{er} prix : 50%
 - 2^{ième} prix : 25%
 - 3^{ième} prix : 25%
- La personne qui n'a pas payé son montant de 5.00\$ lors du tirage, même si son nom sort, ne pourra pas recevoir le prix et nous tirerons un autre numéro

Notez bien qu'il n'y aura plus d'en ce cas à la messe de la veille de Noël de tirage du moitié-moitié.

Par : Fabrique de Saint-Isidore de Lac-des-Aigles

40 ans à votre service !

La société d'Entraide Humanitaire a souligné son quarantième anniversaire de fondation. En effet c'est en 1978 que la charte était obtenue suite à une concertation entre quelques fondateurs. Une requête auprès du gouvernement provincial était déposée avec les noms des requérants suivants :

Gérald Tardif
Jules Samson
Romuald Coté
Jean-Guy Roy

Fernand Bois
Fernande Dubé
Alfred Bourgoïn

Guido Pelletier
Maurice Bossé
Émilien Bouchard
Isabelle Michaud

Le premier juillet dernier les anciens administrateurs, membres du conseil municipal et membres fondateurs se rencontraient pour souligner l'évènement. Une plaque commémorative fut dévoilée : « 40 ans à votre service ». Cette simple phrase évoque bien la mission que s'était donnée les membres fondateurs.

C'est un service à caractère social qui est concrétisé par trois immeubles soit la résidence Maurice Bossé abritant 10 logements, l'immeuble Romuald Coté composé de la clinique médicale, la pharmacie, le bureau du notaire et la maison des Femmes et finalement le troisième immeuble soit le CLSC, ce dernier a été dédié au Curé Tardif membre fondateur.



(Quelques anciens administrateurs)



(Direction actuelle)



Une photo commémorative a été dévoilée en cette occasion, elle représente le Curé Tardif lors de la première Communion de Diane Roy qui est devenue une athlète paralympique et notre ambassadrice à l'international.

Vous le savez des organismes comme la Société d'Entraide Humanitaire et les Habitations Économiques ne peuvent exister sans le support de sa communauté en général et certains individus en particuliers.

Nous reconnaissons tous ces bénévoles et personnes dévouées, il y en a plusieurs et nous les en remercions.



De façon spéciale on a honoré lors de cette occasion deux de ces généreuses personnes qui ont aidées nos deux organismes à se maintenir et se développer grâce à leur bénévolat qui est allé bien au-delà de ces organismes. En effet tout au long de leur vie ils ont aidés l'ensemble de la communauté par leur disponibilité, sensibilité au bien-être de la collectivité et leur disposition à toujours répondre présent quand le besoin se présentait. D'ailleurs encore aujourd'hui ils sont toujours actifs et disponibles à aider dans leur domaine respectif.

Merci à Roger Boutot et Mario Dubé pour leur support indéfectible à la communauté.

Après 40 ans on peut dire mission accomplie avec la présence de services communautaires au centre du Village depuis toutes ces décennies et le travail se poursuit pour être « à votre service ». Tel est l'engagement renouvelé de notre conseil d'administration :

Guido Pelletier
Joseph Bourgoin
Claude Samson

Normand Boucher
Régis Roy
Linda Bouchard

Bertin Boutot
André Bossé
Nadia Castonguay, sec.trés.



Conseil 7383 Esprit-Saint - Lac-des-Aigles - La Trinité-des-Monts

Fête des Enfants édition 2018 – Invitation

Endroit : Salle municipale de Lac-des-Aigles au 73, rue Principale, Lac-des-Aigles

Date : Dimanche le 16 décembre 2018 à 11h00

Bonjour,

C'est avec fierté que le Conseil 7383 des Chevaliers de Colomb d'Esprit-Saint, Lac-des-Aigles et de La Trinité-des-Monts vous invite à la Fête des Enfants qui aura lieu cette année à Lac-des-Aigles, à la salle municipale.

Pour l'occasion, nous vous invitons à amener vos jeunes de moins de 10 ans, qui se verront remettre un cadeau par le Père Noël en personne! Les parents des nouveaux-nés de l'année recevront un chèque-cadeau de 25\$. Un brunch vous sera également servi, au montant de 12\$ pour les adultes, gratuit pour les enfants de 5 ans et moins, et à 5\$ pour les enfants de 6 à 12 ans.

J'espère de tout coeur vous voir à cette occasion,

Fraternellement,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'David Morin'.

David Morin,

POUR UN AVENIR MEILLEUR, BÂTISSONS DES PONTS ENTRE LES GÉNÉRATIONS !


Merci à tous ! **de chez Jacklang...**

Après onze années à servir le public en tant qu'Aubergiste et Restaurateur, nous avons pris la décision de mettre fin à nos activités le 19 Août 2018. C'est en toute **SIMPLICITÉ** que nous désirons remercier tous ceux et celles qui ont su nous encourager pendant toutes ces années, que ce soit de près ou de loin ! Parfois, malgré les embûches, nous avons toujours su garder la tête haute envers notre clientèle et nous nous sommes toujours donnés à 110 %....

C'est avec fierté que nous pouvons prendre notre retraite qui est bien méritée et ainsi profiter de la vie tandis que la santé nous le permet encore... **MERCI** encore à tous !



Jacqueline et Langis.

On peut vivre de ce que l'on reçoit. Mais on construit sa vie de ce que l'on donne.

À louer

L'Office municipal d'habitation de Lac-des-Aigles (71 rue Principale), a à louer un logement 4-1/2 au 1^{er} étage pour personnes à faible revenu.

Pour informations composez le : 418-779-2651

Les Habitations Économiques de Lac-des-Aigles (67 rue Principale), ont à louer deux logements soit un 3 ½ et un 4 ½ pour personnes âgées à faible revenu.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Samedi, le 22 septembre	- Souper et soirée musicale de la Fabrique au Pavillon du lac
Jeudi, le 27 septembre	- Journée des 55 ans & + et des proches aidants
Lundi, le 1 ^{er} octobre	- Élections provinciales
Mercredi, le 3 octobre	- Réunion du conseil
Lundi, le 5 novembre	- Réunion du conseil
Lundi, le 3 décembre	- Réunion du conseil
Dimanche, le 16 décembre	- Fête de Noël des enfants par les CC à la salle communautaire de Lac-des-Aigles

HORAIRE - BUREAU MUNICIPAL

73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

Horaire normal du bureau municipal : Les lundis, mardis et jeudis : de 13 h à 15 h 15 et les
Vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h à 16h
Les Mercredis : Fermé toute la journée

FERMÉ : Lundi, le 8 octobre (Action de Grâces) et le 12 novembre (Jour du souvenir)

Pour informations : 418 779-2300 poste 24 et à info@lacdesaigles.ca

HORAIRE - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

75, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

Horaire normal de la bibliothèque : Lundi : de 13 h 30 à 15 h 30
Mercredi : de 19 h à 20 h 30

FERMÉ : Lundi, le 8 octobre (Action de Grâces) et le 12 novembre (Jour du souvenir)

Membres du conseil municipal

M. Pierre Bossé, maire, dossiers MRC, Gestion interne

M. Michel Dubé, conseiller siège # 1, dossiers sécurité incendie, OMH et Comité de la bibliothèque

M. Serge Demers, conseiller siège # 2, pro-maire, dossiers CDL, Réserve Duchénier et Route des Monts Notre-Dame

Mme Vicky Ouellet, conseillère siège # 3, Maison des Jeunes

M. Luc Sirois, conseiller siège # 4, Loisirs

Mme Nadia Sheink, conseillère siège # 5, dossier Matières résiduelles (RIDT)

M. Frédéric Dubé, conseiller siège # 6, Loisirs

Employés municipaux

Mme Francine Beaulieu, directrice générale

418 779-2300 poste 24

Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe

418 779-2300 poste 11

M. Berthier Beaulieu, contremaître

418 779-2300 poste 15

M. Julien Colpron-Tremblay, inspecteur municipal

418 779-2300 poste 13 (Jeudi PM)

Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire du Parc Natur' Ailes

418 779-2739 ou 418-779-2431

M. Francis Lavoie, directeur du service incendie

418-779-2119

M. Jonathan Leblanc-Breault, capitaine pompier

418-509-8223

M. Doris Dubé, employé d'hiver

BON AUTOMNE À TOUTES ET À TOUS !

